

## Qui bénéficie des gains de productivité liés à l'intelligence artificielle ?

Il est très probable que le développement de l'intelligence artificielle va faire apparaître des gains de productivité importants. La question de l'utilisation de ces gains de productivité se posera de ce fait. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées :

- des gains de productivité qui profitent aux actionnaires des entreprises et aux salariés dont l'efficacité est accrue par l'intelligence artificielle. Dans ce cas, il y aura une hausse du chômage, des inégalités et de la pauvreté ;
- des gains de productivité qui font baisser les prix des biens et services, et accroissent le pouvoir d'achat de l'ensemble de la population ;
- des gains de productivité qui sont redistribués par les États aux personnes disposant des revenus les plus faibles ou bien à celles dont l'emploi est détruit par l'introduction de l'intelligence artificielle et qui ont besoin de se requalifier.

Une combinaison de la deuxième (baisse des prix) et de la troisième (redistribution par les États) possibilités serait optimale ; la captation des gains de productivité par les bénéficiaires de l'intelligence artificielle aurait des conséquences sociales dramatiques, mais c'est malheureusement ce que l'on observe aux États-Unis.

## Patrick Artus

Conseiller économique senior

[patrick.artus-ext@ossiam.com](mailto:patrick.artus-ext@ossiam.com)

✕ @PatrickArtus

📺 Patrick Artus

## Isabelle Gravet

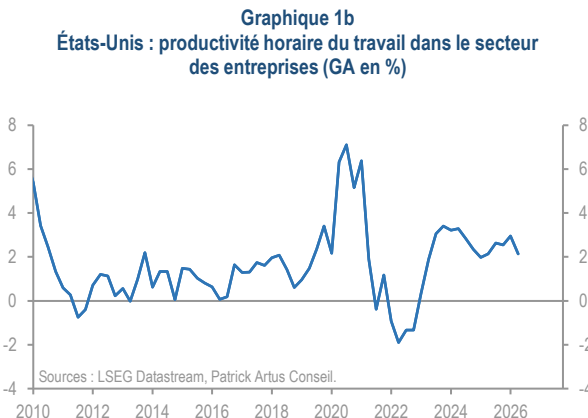
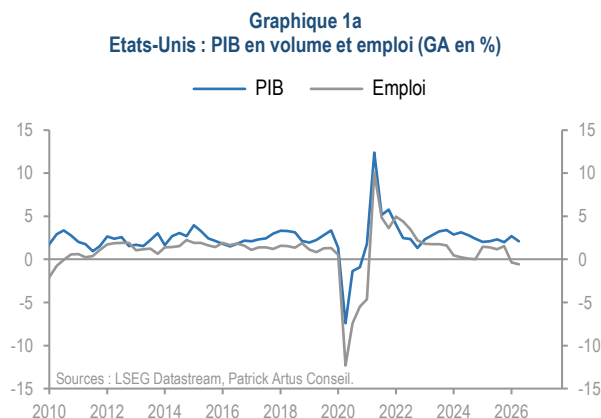
Assistante de recherche

[isabelle.gravet-ext@ossiam.com](mailto:isabelle.gravet-ext@ossiam.com)

**Communication marketing** : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

## Intelligence artificielle et gains de productivité

Il est très probable que **le développement de l'intelligence artificielle fera apparaître d'importants gains de productivité**, en raison à la fois de la plus grande efficacité du travail assisté par l'intelligence artificielle et de la substitution de l'intelligence artificielle à l'emploi. Aux États-Unis, où la diffusion de l'intelligence artificielle est rapide, on observe **une accélération de la productivité du travail** à partir de 2024 (**graphiques 1a et 1b**).



Nous nous interrogeons sur **l'utilisation qui sera faite de ces gains de productivité accrus**.

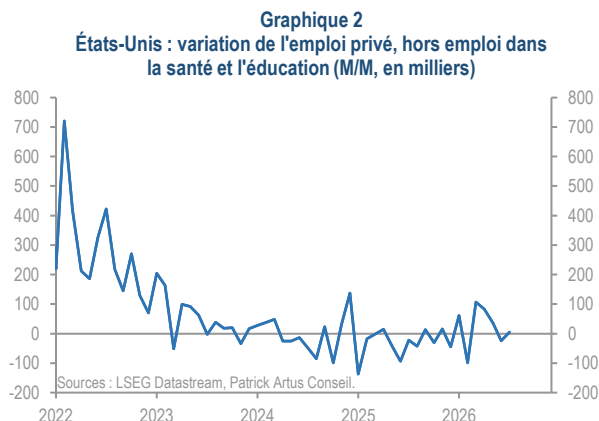
### Première possibilité : captation des gains de productivité par les entreprises et par les salariés dont l'efficacité est accrue par l'intelligence artificielle

La première possibilité est que les gains de productivité ne bénéficient :

- qu'aux entreprises qui développent ou utilisent l'intelligence artificielle ;
- qu'aux salariés dont l'efficacité du travail est accrue par l'intelligence artificielle ;
- et non aux autres salariés.

On aurait alors, comme **conséquence de l'introduction de l'intelligence artificielle** :

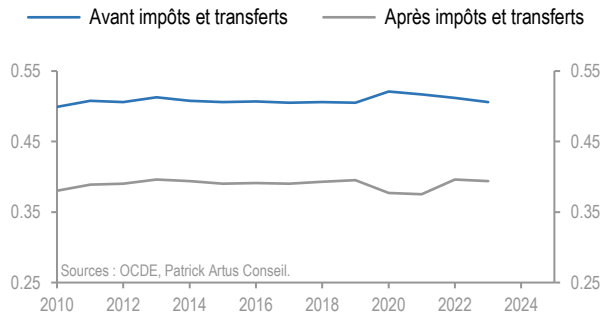
- **une hausse du chômage**, due aux pertes d'emploi dans les secteurs où l'intelligence artificielle est substituée à l'emploi (dans le cas des États-Unis, il s'agit de tous les secteurs en dehors de la santé et de l'éducation, **graphique 2**) ;



- **une hausse des inégalités de revenus et de patrimoine** (toujours dans le cas des États-Unis, **graphiques 3a et 3b**), puisque l'intelligence artificielle ne bénéficie qu'aux actionnaires et aux salariés dont le travail est rendu plus efficace par l'intelligence artificielle ;

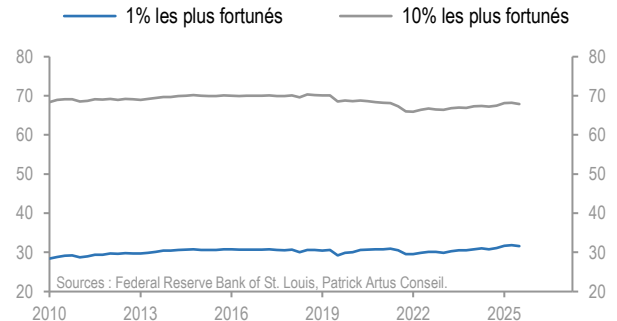
- **une hausse de la pauvreté** avec les pertes d'emploi dues à l'introduction de l'intelligence artificielle dans les activités où l'intelligence artificielle et l'emploi sont substituables (**graphique 4**).

Graphique 3a  
États-Unis : indices de Gini\* des inégalités de revenu  
avant et après impôts et transferts

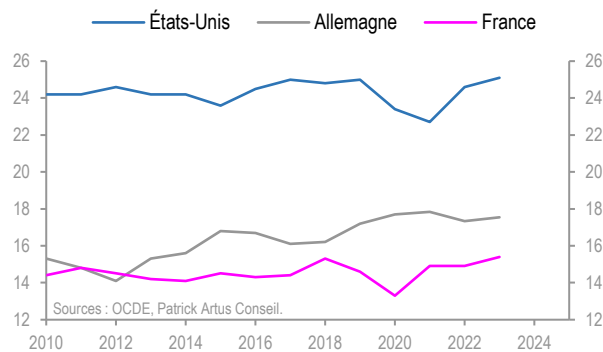


\* Indice de Gini, 0 = égalité totale ; 1 = inégalité totale

Graphique 3b  
Etats-Unis : part du patrimoine net détenue par les  
ménages les plus fortunés (en % du total)



Graphique 4  
Taux de pauvreté monétaire\* (en %)



\* Part de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian national.

## Deuxième possibilité : baisse des prix due à la diffusion de l'intelligence artificielle

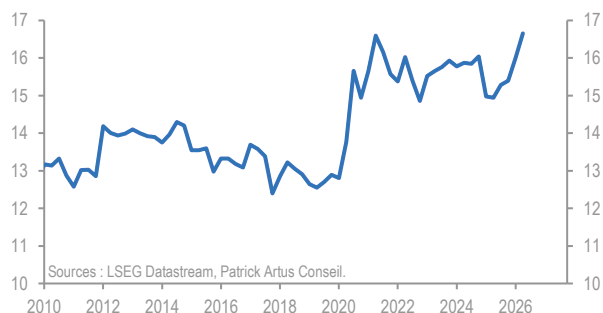
Les gains de productivité procurés par l'intelligence artificielle ne seraient pas utilisés pour gonfler les profits des entreprises ou les revenus des salariés dont la productivité est dopée par l'intelligence artificielle, mais **pour faire baisser les prix des biens et services**. Il y aurait alors **une hausse du pouvoir d'achat de l'ensemble de la population**, quelle que soit la nature de son emploi, et **une stimulation de la demande parallèle à celle de l'offre**.

Si l'on examine :

- **la rentabilité des entreprises américaines** (**graphique 5**) ;
- **et leur taux de marge** (**graphique 6**) ;

on constate qu'aux États-Unis, les gains de productivité dus à la diffusion de l'intelligence artificielle **accroissent les profits des entreprises** et ne sont pas restitués sous la forme de baisses de prix.

Graphique 5  
États-Unis : profits bruts après taxes et intérêts des sociétés non financières (en % du PIB)



Graphique 6  
États-Unis : taux de marge des entreprises\* (100 : 2010.T1)



\* Rapport du prix de la valeur ajoutée au coût salarial unitaire, secteur des entreprises au sens du BLS.

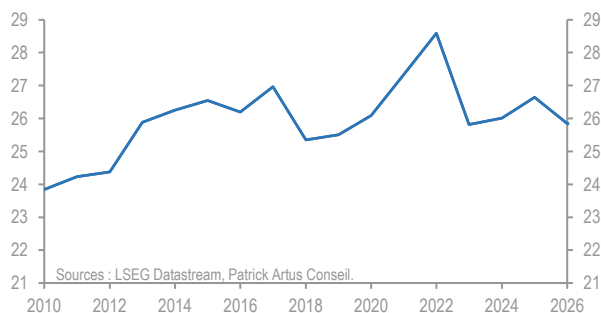
### Troisième possibilité : redistribution par l'État

La troisième possibilité est que les gains de productivité permis par l'intelligence artificielle soient utilisés par l'État. **D'une part, il y aurait imposition des profits et des revenus supplémentaires et d'autre part, il y aurait redistribution de ces ressources fiscales nouvelles.** Cela permettrait de faire bénéficier du supplément de productivité :

- les personnes à faible revenu ;
- les personnes dont les emplois sont détruits par l'intelligence artificielle et qui ont besoin de se former, de se requalifier.

On observe au contraire aujourd'hui aux États-Unis **une baisse du taux de prélèvements obligatoires** depuis 2022 (**graphique 7**), ce qui ne permet pas une redistribution accrue.

Graphique 7  
États-Unis : taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)



### Synthèse : quelle serait la meilleure utilisation des gains de productivité permis par l'intelligence artificielle ?

À l'évidence, si les gains de productivité permis par l'intelligence artificielle étaient utilisés pour baisser les prix des biens et des services et pour accroître les recettes fiscales et financer les politiques redistributives, l'introduction de l'intelligence artificielle n'aurait que des effets favorables :

- hausse du pouvoir d'achat ;
- financement d'un effort accru de formation, à destination en particulier des personnes dont l'emploi est menacé par l'introduction de l'intelligence artificielle.

Mais si les gains de productivité rendus possibles par l'intelligence artificielle ne servent qu'à accroître les profits des entreprises, leurs dividendes ou les revenus des salariés dont le travail est rendu plus efficace par l'intelligence artificielle, la hausse du chômage, des inégalités et de la pauvreté qui en résulterait entraînerait un problème social majeur.

**Avertissement**

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.